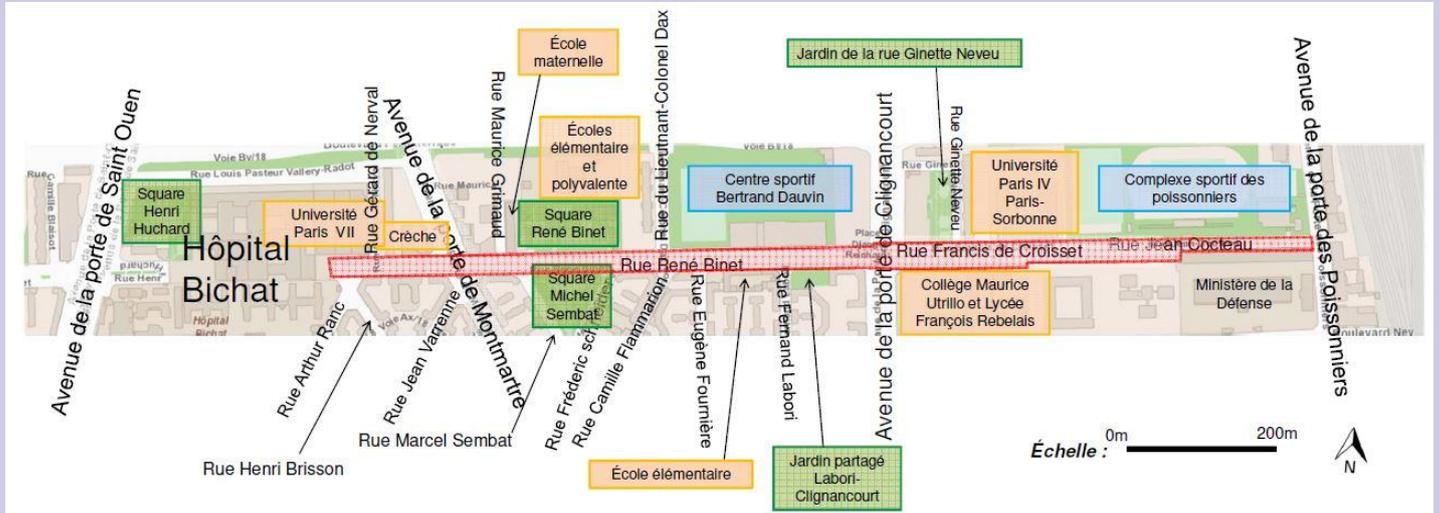


## Les aménagements en cours et à venir dans le quartier Moskova-Pte-Montmartre- Pte de Clignancourt

- **Le projet issu du budget participatif 2017 : une coulée verte entre Bichat et Poissonniers**

Périmètre du projet :



Lauréat du Budget Participatif 2017, le projet de coulée verte entre l'hôpital Bichat et la rue des Poissonniers inclut une dimension végétale et une dimension sportive, avec l'implantation de nouveaux équipements pour favoriser la pratique du sport en plein air. Le budget alloué à ce projet s'élève à 644 000 euros.

- **Sur l'aspect « végétal » du projet :**
  - > Création de bandes enherbées **long des rues René Binet / Francis de Croisset et Jean Cocteau**
  - > Création de trois salons végétalisés le long de la coulée verte avec mise en place de jardinières en pleine terre et installation de mobiliers propice au repos et aux rencontres.



- **Sur l'aspect « sportif » du projet :**
  - Installation d'agrès sportifs et fitness / espace parcours sportif pour enfant / espace boxe
  - Réalisation de trois terrains de pétanques de 15mx3m sur le mail Binet entre le jardin et le centre sportif

**Calendrier prévisionnel du projet :**

**Sport et jeux (Dir Jeunesse et Sports) : 1er trimestre 2019 :** pose des agrès sportifs à proximité du jardin Binet

**A partir du 2ème trimestre 2019 :** Travaux d'aménagement des zones sportives avant la végétalisation

**Végétalisation (Dir Espaces Verts et Environnement) : A partir d'avril 2019** suite aux travaux de rénovation du square Binet. Démarrage par le salon Végétal n°1 situé av Pte Montmartre / rue du lieutenant-colonel Dax  
Puis travaux et plantations sur le reste du tronçon.

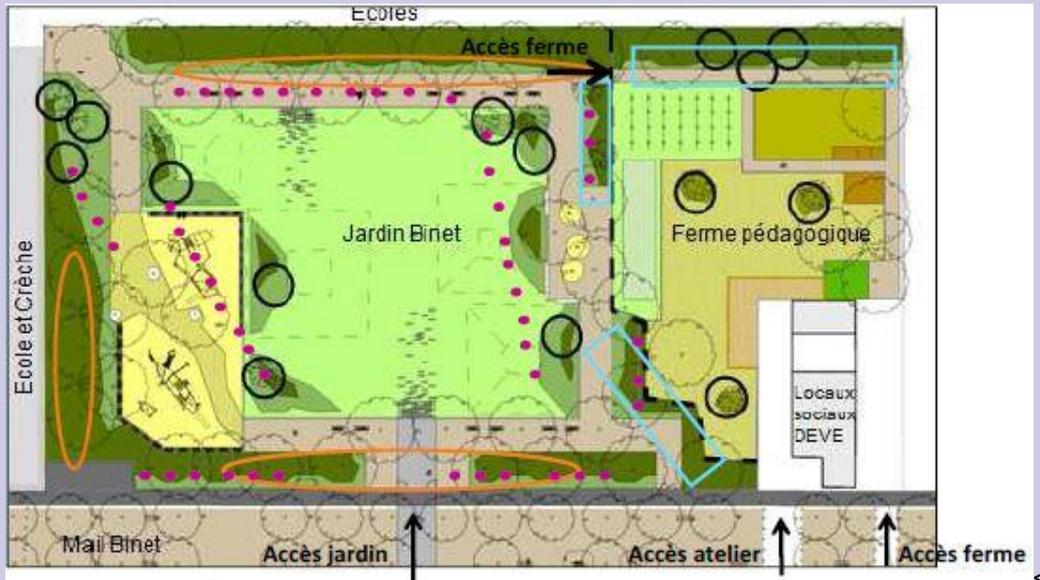
**Fin des travaux :** automne 2019

## • Le Projet de rénovation du jardin René Binet et la création d'une ferme pédagogique

Le programme global de l'opération de rénovation du jardin Binet prévoit :

La restructuration de l'emprise détruite pour l'installation de l'école provisoire au profit d'une ferme pédagogique ; la rénovation du jardin sur l'aspect paysager et fonctionnel (réseaux, cheminements, agrandissement de l'aire de jeux) et l'aménagement des abords des locaux sociaux pour ouverture au public.

Ainsi sur la surface totale 8 800 m<sup>2</sup> du jardin, **2300 m<sup>2</sup> sont dédiés à la ferme**, et **6 500m<sup>2</sup> au jardin dont 110m<sup>2</sup> au potager**.



### Dans le jardin:

- La création d'espaces engazonnés sur d'anciennes surfaces minérales pour une **augmentation des surfaces de pelouse accessibles**
- **53 bancs** dédiés au repos et à la détente sont répartis dans le jardin et en particulier dans l'aire de jeux.
- La plantation d'une **quinzaine de nouveaux arbres**
- La création d'une strate **de nouvelles plantes**: la palette végétale de couleur bleue et blanche a été choisie autour de l'aire de jeu
- **la création d'une aire de jeux de 700m<sup>2</sup>**, comportant deux grandes structures en bois naturel de grande qualité pour les enfants de 6 à 12ans et des jeux pour les 2-6 ans trois petits jeux à ressort reprenant des animaux de la ferme.
- **1 fontaine à boire**

### Dans la ferme:

- La ferme accueillera **5 brebis, 3 chèvres ainsi que 6 poules, 4 dindes et 4 lapins**. Le cheptel sera amené à évoluer avec une diversification des espèces animales. **La ferme sera ouverte tous les mercredis et samedis après-midi**, et des visites ponctuelles pourront être organisées sur demande sur le site « quefaire.paris.fr »
- La mise en place **d'une clôture avec des transparences depuis le jardin**, comportant des enclos pour les animaux et leur ménageant des zones d'intimité

### **Calendrier prévisionnel du projet :**

**Pour le jardin** > ouverture prévisionnelle le 30 juin

**Pour la ferme** > ouverture à la rentrée 2019

- **Les aménagements en cours et à venir sur la Petite-Ceinture :**



La Ville de Paris et la Mairie du 18<sup>e</sup> œuvrent depuis plusieurs années à l'ouverture de la Petite-Ceinture. L'idée est de répondre aux besoins du quartier et de l'arrondissement, et de créer de nouveaux usages sur celle-ci.

De ce fait, le collectif Traverses a été missionné par la Ville de Paris en mai 2017 pour la mise en place de chantiers participatifs sur la petite ceinture, visant à faire émerger des propositions d'aménagement en adéquation avec les attentes des habitants.

**La petite ceinture se divise en 3 tronçons dans le 18<sup>e</sup> arrondissement :**

- de la Porte de Saint-Ouen à la rue Vauvenargues (tronçon 1),
- de la rue du poteau à la porte de Clignancourt (tronçon 2),
- de la Porte de Clignancourt à la Porte des Poissonniers (tronçon 3)

**3 acteurs y sont implantés :** le hasard ludique à la porte de Saint-Ouen ; les amis des jardins des ruisseaux et la Recyclerie à la porte de Clignancourt.

La SNCF est propriétaire de la petite-Ceinture, toutefois, **une convention d'occupation temporaire (COT) sur 5 ans va être signée dans les prochains jours** entre la SNCF et la Ville afin que la Ville puisse occuper cet espace ferroviaire, et y réaliser les aménagements nécessaires à son ouverture au public. Ses aménagements doivent être réversibles et respectueux de l'environnement de la petite-ceinture comme de sa biodiversité.

Une fois la COT signée, la Ville de Paris, sera en capacité de **proposer à des tiers de sous-occuper cet espace**. C'est le cas dans le 18<sup>e</sup> avec les 3 acteurs de la petite-ceinture. Des conventions de sous-occupation vont être signées entre la Ville et les associations de ces trois lieux. **Cette gouvernance permet de garantir la mise en place d'activités et d'animations proposées par des acteurs associatifs et locaux.**

**Calendrier à venir:**

- Signature de la COT imminente.
- **En juillet :** Petits travaux **de mise en accès sur les tronçons 1 et 2** : pose de dalles HQE sur les rails, pose de grilles, pose de portails entre la plateforme ferrée et les rails.
- **31 août : fête de la petite ceinture !** La programmation sera montée avec les 3 sous-occupants et est encore en cours de calage, dans l'attente de la signature des diverses conventions. La Recyclerie propose d'ores et déjà de mettre en place des ateliers autour de la biodiversité du lieu : atelier bombes de grains, Atelier bande de semis, découverte de l'apiculture, visites.
- **À plus long terme, la question des accès sera réétudiée**, notamment la possibilité de **créer ou de pérenniser des escaliers existants pour en faire des accès municipaux**. Les aménagements type portails et grillages seront également pérennisés.